



La commission Communication qui vient d'être nommée par Julien Brianc, Maire de Laure-Minervois, est heureuse de vous présenter le premier numéro de la nouvelle mandature. «Notre volonté? Vous informer avec transparence et convivialité sur les projets qui font battre le cœur de notre commune». Ce numéro sera largement consacré à la mise en place du nouveau conseil municipal, faisant suite à l'élection de la liste menée par Julien Brianc, le 15 mars 2026. Suivront des nouvelles du village et des rendez-vous qui vous seront proposés. Bonne lecture !

RÉUNION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL.

Le résultat sorti des urnes le 15 mars dernier a permis à la liste «Ensemble Laure 2026», conduite par Julien Brianc, d'obtenir 12 sièges, tandis que la liste « Laure-Minervois autrement », conduite par Christophe Lair obtenait 3 sièges, sur les 15 sièges à pourvoir. Ce nouveau conseil municipal s'est tenu le 22 mars, dans la salle du CONSEIL, en présence de nombreux participants, pour élire le nouveau Maire de Laure-Minervois et ses adjoints. Comme c'est l'usage, la présidence de la séance a été confiée à la doyenne d'âge, Françoise Clergue-Nicod, avec deux assesseurs, Marie-Claude Mas et Aurélie Hernandez. Le plus jeune de l'assemblée, Stéphan Sirvein, a été nommé secrétaire de séance. Au cours de ce conseil municipal plusieurs délibérations ont été prises dont l'élection du Maire, Julien Brianc. Après avoir remercié l'ensemble de l'assemblée, le nouveau Maire a fait procéder à l'élection des adjoints, par vote à bulletin secret, après avoir rappelé les principes qui doivent conduire l'engagement de l' élu, ses droits et ses devoirs : le 1er adjoint est Didier Briols, la 2ème adjointe est Barbara Eder et le 3ème adjoint est Georges Crovello. Les conseillers municipaux et les suppléants pour la liste « Ensemble Laure 2026 » sont : Françoise Clergue-Nicod, Maxime Deveze, Édouard Diouf, Joan Fournil, Floriane Garcia, Ascension Lopez, Marie-Claude Mas, Élisabeth Morin-Meynieux, Suzy Duval et Rémy Beaudoin. Les conseillers municipaux pour la liste « Laure-Minervois autrement » sont Aurélie Hernandez, Christophe Lair et Stéphan Sirvein.

Diverses délégations ont ensuite été votées. Des commissions thématiques sont actuellement en cours de constitution.

Le maire a clôturé la séance en remerciant tous les participants et les a invités à se rendre, en cortège, au monument aux morts, pour un hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Une minute de silence y a été respectée. Il a rappelé dans son discours que nous avons tous un devoir de mémoire qu'il ne faut pas oublier.

La nouvelle équipe municipale, aura à cœur de vous donner le meilleur pour le bien de la communauté lauranaise ; elle vous demande de vous associer à son approche en faisant en sorte que vos échanges avec la mairie se fasse par l'intermédiaire de votre conseiller municipal le plus proche ou du secrétariat; il se chargera de répercuter l'information au responsable concerné.



VIE MUNICIPALE : CONSTRUISONS DEMAIN ENSEMBLE.

La démocratie participative est au centre de notre engagement. Des commissions thématiques sont actuellement en cours de constitution. Elles représentent une opportunité unique pour vous, habitants, de vous impliquer directement dans la réflexion et l'élaboration des projets communaux.

Vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice ? Faites-vous connaître dès à présent en vous rendant directement en mairie ou par courriel : laure-minervois.mairie@orange.fr . Votre expertise et votre enthousiasme sont les bienvenus !

MOBILISATION POUR L'ENTRETIEN DE NOTRE MONUMENT AUX MORTS.

Dans un esprit de solidarité et de respect pour notre patrimoine, l'équipe municipale a "retroussé ses manches" aux côtés des agents techniques. Ensemble, nous avons procédé au nettoyage du monument aux morts et de ses abords, lui rendant ainsi toute sa dignité.



RÉSIDENCE « LES JARDINS DE LAURE » : UN PROJET POUR TOUS.

Le projet immobilier porté par le bailleur social Habitat Audois franchit une nouvelle étape. Cet ensemble de 36 logements, dont la livraison est prévue dans 24 mois, a été pensé pour répondre aux besoins de toutes les familles.

Nous tenons à préciser que **les candidatures des habitants de la commune seront étudiées en priorité.**

Le détail du projet :

La résidence proposera une offre entre location et accession sociale à la propriété :

- 29 logements à la location : (12 T3, 13 T4 et 4 T5)
- 7 logements en accession à la propriété : (5 T3 et 2 T4)

Vous êtes intéressés ?

Que vous envisagiez une location ou que vous souhaitiez devenir propriétaire via l'accession sociale, nous vous invitons à vous faire connaître dès à présent.

Un accompagnement sur mesure : Pour faciliter vos démarches, vos conseillers municipaux **Edouard Diouf et Marie-Claude Mas** se tiennent à votre entière disposition en mairie. Ils pourront notamment **vous accompagner pas à pas pour réaliser votre demande de logement directement sur internet** et vous guider dans le montage de votre dossier.



ÉNERGIE DANS NOS HAMEAUX : LE DIALOGUE S'INSTALLE AVEC ENEDIS.

À la demande des habitants des écarts de Laure Minervois, une réunion s'est tenue le 31 mars 2026 en présence du responsable réseau Enedis en charge des communes. Les habitants de plusieurs secteurs — **Naucadéry, Gibaloux le Bas, Gibaloux le Haut, Saint-Jacques d'Albas, Les Genêts et Gazel** — se sont mobilisés pour faire part d'une problématique devenue récurrente : des coupures d'électricité trop fréquentes tout au long de l'année.

Ces interruptions dépassent largement les seuils réglementaires fixés à 60 minutes annuelles, générant des désagréments importants pour les riverains, tant dans leur vie quotidienne que dans leurs activités.

Lors de cette rencontre, un point a pu être réalisé sur l'état du réseau. Il ressort notamment que la ligne principale concernée, mise en service en 1982, présente aujourd'hui des signes de fragilité. Sensible aux conditions météorologiques, notamment aux épisodes venteux, elle a fait l'objet de

nombreuses interventions ces derniers mois, avec des incidents allant jusqu'à la chute de poteaux.

Face à cette situation, Enedis s'est engagé à réaliser un diagnostic complet de cette ligne. Celui-ci comprendra notamment une inspection par drone afin d'identifier précisément les zones à risque, ainsi que d'éventuelles opérations d'élagage si nécessaire. À l'issue de cette analyse, un retour détaillé sera communiqué aux élus et aux habitants. Il a été convenu qu'Enedis reviendrait vers la commune **avant l'été** afin de présenter les conclusions de cet état des lieux et les actions envisagées. Les habitants attendent ce retour avec attention et espoir, dans la perspective d'une amélioration durable de la qualité de service.

Les habitants des écarts tiennent à remercier Monsieur le Maire pour son implication dans ce dossier, notamment pour avoir facilité la mise en relation avec Enedis et pour son soutien constant auprès des habitants concernés.

PATRIMOINE : UNE NOUVELLE SALLE MUNICIPALE EN PRÉPARATION.



C'est une belle histoire de générosité pour notre village : la mairie a reçu en don une maison située à l'intersection de l'avenue de la cave coopérative et de l'avenue des écoles, la maison « Escande ». Ce futur lieu de vie est actuellement en pleine réhabilitation pour devenir, à terme, une salle municipale dédiée à la convivialité.

Les travaux de rénovation avancent à un rythme soutenu, la réfection de la **toiture**, étape essentielle du chantier, est désormais presque achevée, permettant ainsi de poursuivre les travaux quelle que soit la météo.

Une partie du bâtiment a vocation à devenir une salle de réception pouvant accueillir jusqu'à **100 personnes**. Pensé comme un lieu de convivialité et de partage, il offrira un espace adapté à l'organisation d'événements communaux et associatifs.

Dans les prochaines semaines, les interventions se concentreront sur **les menuiseries** y compris les sorties de secours, en conformité avec

les normes en vigueur en matière de sécurité et d'accessibilité, garantissant un accueil du public dans les meilleures conditions.

À travers ce projet, la municipalité réaffirme sa volonté de valoriser le patrimoine communal tout en développant des infrastructures utiles à la vie locale. Nous remercions chaleureusement les habitants pour leur patience et leur compréhension durant cette période de travaux, et nous aurons bientôt le plaisir de vous faire découvrir ce nouvel espace, conçu pour rassembler et animer notre commune.

INFO-ROUTE : TRAVAUX DE SÉCURISATION SUR LA RD35.



Suite aux récentes intempéries qui ont gravement endommagé la chaussée, d'importants travaux de remise en état sont engagés sur la RD35.

Expertise et sécurité : La structure du sol ayant été fragilisée, des essais géotechniques sont actuellement en cours. Ces analyses approfondies sont indispensables pour définir les solutions techniques garantissant une réparation pérenne et sécurisée de cet axe.

Circulation : En raison d'un danger immédiat, la route est actuellement barrée au niveau de l'affaissement. Cette interruption totale du trafic est nécessaire pour la sécurité de tous les usagers.

Durée prévisionnelle : Le Conseil départemental et la municipalité mettent tout en œuvre pour rétablir une circulation normale. La durée totale de ces travaux d'envergure est estimée à 6 mois maximum.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée par ces détours quotidiens et nous vous remercions pour votre patience et votre prudence à l'approche de la zone de chantier.

QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ?

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2026

Il est déjà temps de préparer la prochaine rentrée ! Si votre enfant est né en 2023 et que vous résidez sur la commune, les inscriptions sont ouvertes.

Pièces à fournir en mairie :

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Tous en selle : solidarité et sécurité à vélo pour nos enfants

Dans le cadre du programme national « **Savoir rouler à vélo** » (SRAV), l'équipe enseignante de l'école organise cette année des séances d'apprentissage. L'objectif est simple mais essentiel : permettre à chaque élève d'acquérir les bases du déplacement à vélo en toute sécurité.

Ce beau projet est mené en partenariat avec l'association **Eaurizon**, dont des professionnels agréés interviennent directement auprès des enfants pour leur transmettre les bons réflexes.

Vigilance : Sortie scolaire le lundi 13 avril

Marquez vos calendriers ! **Le lundi 13 avril**, les enfants de l'école effectueront une sortie pédagogique dans les rues du village, d'abord à pied puis à vélo. **Nous appelons tous les usagers de la route à la plus grande vigilance et à la courtoisie : soyons attentifs à nos enfants qui apprennent à rouler !**

Favoriser la mobilité douce. Pour accompagner cette dynamique, un râtelier à vélos a récemment été installé devant l'école. Cet équipement permettra aux élèves de venir à l'école à vélo dès les beaux jours, encourageant ainsi des déplacements plus écologiques au sein de notre village.

Appel à la solidarité : Donnez une seconde vie à vos vélos !

Afin que chaque élève puisse participer pleinement à cette initiative, l'école lance un appel aux dons.

Vous avez un vélo d'enfant inutilisé ? Même ancien, s'il est en état de fonctionnement ou facilement réparable, il fera le bonheur d'un élève qui n'en possède pas.

Merci de vous rapprocher de l'école pour organiser votre don. Merci d'avance pour votre générosité !

INFOS PRATIQUES.

Bibliothèque municipale :

Veillez noter qu'en raison des vacances de printemps, la bibliothèque adaptera ses horaires et sera ouverte le **samedi 25 avril de 10h30 à 12h.**

AGENDA.

- **Vendredi 10 avril (21h) | Loto de l'école :** Rendez-vous au Foyer pour une soirée festive. Ouverture des portes à 20h30. Une quine et un carton plein seront spécialement dédiés aux enfants !

Tarifs : 10€ les 4 cartons / 20€ les 10 cartons.

- **Jeudi 16 avril (14h30) | Cercle de lecture :** Venez partager vos "coups de cœur" littéraires à la Bibliothèque municipale dans une ambiance détendue. **Entrée libre et gratuite.**

- **Vendredi 8 mai | Commémoration :** Une journée de mémoire et de partage. **Rendez-vous à 10h45 devant la mairie** pour le départ d'une marche souvenir. Ce temps de reconnaissance au monument aux morts sera suivi d'un apéritif dînatoire offert par la municipalité au Foyer de Laure-Minervois à midi.